

 Nombre de stagiaires
De 5 à 15 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- S'épanouir au travail
- Reprendre confiance dans l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise
- Prévenir et éviter le burn out, le bore out, le brown out
- Trouver un sens au travail



PROGRAMME

Comprendre l'ikigai

Présentation : Origine et signification

Exercice individuel : Identification des passions, compétences, besoins du monde, et rémunération possible

Diagramme de Venn de l'ikigai

- « Ce que vous aimez »
- « Ce dont le monde a besoin »
- « Ce pour quoi vous êtes payé »
- « Ce pour quoi vous êtes doué »

Partage en petits groupes : Échange sur les zones de croisement

Valeurs de l'entreprise

Présentation : Historique et importance des valeurs

Atelier brainstorming

Travail en petits groupes : Comment incarner ces valeurs au quotidien ?

Synthèse collective des idées

Adhésion et engagement collectif

Activité ludique : Scénettes ou jeux de rôle autour des valeurs de l'entreprise

Création collective : Élaboration d'un manifeste des valeurs



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39